

Situation financière

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1973)**

PDF erstellt am: **25.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

III. SITUATION FINANCIÈRE

COMPTE ANNUEL DE RÉSULTAT

Le compte de résultat de l'exercice 1973 (*Tableau II*) fait apparaître un excédent de recettes, reflétant, pour la troisième année consécutive, l'équilibre obtenu entre les dépenses et les recettes de la structure permanente.

Dépenses

D'importantes économies ont pu être réalisées en cours d'exercice. Certaines d'entre elles résultent des mesures prises depuis l'introduction, en 1971, des budgets décentralisés par secteur d'activité, et qui permettent un contrôle toujours plus précis des dépenses.

D'autres économies proviennent du transfert, sur la structure occasionnelle, des dépenses de l'action au Moyen-Orient, dès le mois d'octobre 1973, action qui disposait d'un budget particulier en raison de la reprise des hostilités dans ce secteur.

Recettes

Les actions au Moyen-Orient (dès octobre 1973) et en Indochine (action dite « IOG »), financées par la structure occasionnelle, ont permis à la trésorerie du CICR de disposer d'un montant de capitaux importants, dont le placement à court terme s'est révélé particulièrement rentable en fin d'année, les taux d'intérêts dépassant parfois, pour ce genre de placement, 10% à un mois de terme.

A cette amélioration des revenus financiers propres se sont ajoutées quelques donations, dont l'une a atteint 150 000 francs.

En raison de ces circonstances, les revenus financiers ont, dans leur ensemble, accusé une plus-value importante, comparée aux prévisions budgétaires basées sur les résultats des années précédentes.

En résumé, par rapport à un déficit budgété à 1 822 957 francs, c'est, finalement, par un déficit de 48 292 francs que se solde le compte de dépenses et recettes de la structure permanente. Ce

déficit a pu être compensé dans le compte général de pertes et profits, qui fait apparaître un profit de 4393 francs comme résultat de l'exercice 1973.

ANALYSE DU BILAN

Le bilan (*Tableau I*) comporte une rubrique spéciale pour les comptes de l'action dite « IOG ». Cette dernière ayant été menée conjointement par le CICR et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, ses comptes, en effet, ne ressortent pas des actifs et passifs appartenant en propre au CICR.

C'est donc la troisième colonne du Tableau I, après déduction des valeurs de l'action « IOG », qu'il faut comparer avec le bilan au 31 décembre 1972.

Comme celui de l'année précédente, le bilan au 31 décembre 1973 se présente de façon saine. Il ne comporte aucun engagement à terme, tel que « frais d'actions restant à couvrir », et tous les actifs sont entièrement libres de gages ou de nantissement.

AUTRES TABLEAUX

Tableau III: La comparaison du budget 1974 avec les résultats des deux années précédentes a été faite sur le modèle de l'organisation existant jusqu'à fin 1973, pour faciliter la comparaison des chiffres.

Un nouvel organigramme étant entré en vigueur en 1974, les comparaisons ultérieures devront être modifiées pour s'adapter au nouvel organigramme et à la nouvelle répartition interne des dépenses qui en résulte.

Tableaux IV et V: Ces tableaux comportent la liste de tous les Gouvernements signataires des Conventions de Genève et de toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge en date du 31 décembre 1973, avec, pour ceux et celles qui y ont participé, le montant de leur contribution au financement de la structure permanente du CICR.

RAPPORT DE VÉRIFICATION

C'est à nouveau la Société Fiduciaire Romande OFOR S. A., de Genève, membre de la Chambre suisse des sociétés fiduciaires

et des experts-comptables, qui a vérifié les comptes du CICR. La vérification des comptes de l'action « IOG », en revanche, a été confiée à la Fiduciaire Peat, Marwick, Mitchell de Londres, selon entente entre le CICR et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Le rapport de la Société Fiduciaire Romande OFOR S. A., est reproduit intégralement à la fin du présent Rapport.

REMARQUE FINALE

Si l'année se termine sans déficit, il n'en sera pas de même en 1974 où la perte prévue s'élève à 2 millions.

La difficulté pour une institution comme le CICR n'est pas seulement d'équilibrer le budget permanent mais de faire face rapidement à des besoins immédiats pour des actions souvent de grande envergure. C'est alors qu'il faut trouver, auprès de certains Gouvernements et Croix-Rouges nationales, une aide massive, comme ce fut le cas pour l'action au Moyen-Orient.

Le CICR n'a pratiquement pas de réserves, le développement de son activité exige des finances saines et des budgets équilibrés, et ce n'est pas sans appréhension qu'il voit, malgré des efforts réels d'économies, se profiler à l'horizon l'ère des déficits, l'obligeant à réduire son programme.

Le message de la Croix-Rouge, dans un monde voué à la violence, doit être entendu dans son intransigeance et sa netteté; il n'est pas pensable que, faute de moyens, le CICR doive renoncer à être présent là où l'on a besoin de lui.

Bilans au 31 décembre 1973

ACTIF	(Présentation résumée)			
	1973			1972
	Bilan global	Action IOG	Bilan CICR	Bilan CICR
DISPONIBILITÉS	4.353	1.647	2.706	4.571
ACTIFS RÉALISABLES À COURT TERME				
— Titres (valeur boursière)	3.357	—	3.357	3.574
— Placements	13.365	6.883	6.482	4.448
— Débiteurs	6.770	4.345	2.425	3.815
— Actifs transitoires	184	18	166	700
— Comptes de liaison CICR/I.O.G.	—	(136)	136	—
	23.676	11.110	12.566	12.537
ACTIFS IMMOBILISÉS				
— Immeuble	248	—	248	—
— Matériel de premiers secours .	86	—	86	103
— Mobilier et autre matériel . . .	349	—	349	347
	683	—	683	450
AVANCES AUX DÉLÉGATIONS	2.564	1.444	1.120	841
TOTAL DU BILAN	31.276	14.201	17.075	18.399
FONDS FIDUCIAIRES				
— Débiteurs	12	—	12	—
— Avoirs en banques	1.060	—	1.060	611
	1.072	—	1.072	611

comparés
et 31 décembre 1972

en milliers de francs suisses)				
PASSIF	1973			1972
	Bilan global	Action IOG	Bilan CICR	Bilan CICR
DETTES À COURT TERME				
— Créanciers	2.182	524	1.658	2.783
— Passifs transitoires	384	—	384	377
	2.566	524	2.042	3.160
PROVISIONS DIVERSES	1.510	—	1.510	2.076
FONDS POUR ACTIONS EN COURS				
— Disponibles	813	—	813	1.024
— Réservés	20.308	13.677	6.631	5.164
	21.121	13.677	7.444	6.188
FONDS PROPRES				
— Réserve générale	664	—	664	648
— Réserve spéciale	411	—	411	1.311
— Excédent de revenus	4	—	4	16
	1.079	—	1.079	1.975
Réserve pour conflit généralisé	5.000	—	5.000	5.000
	6.079	—	6.079	6.975
TOTAL DU BILAN	31.276	14.201	17.075	18.399
FONDS FIDUCIAIRES				
Ayants droit	1.072	—	1.072	611
	1.072	—	1.072	611

Compte annuel de résultat par

(en francs suisses)

DÉPENSES Activités exercées par:	Structure permanente	Structure temporaire	Total	Structure occasionnelle
COMITÉ, SECRÉTARIAT DE LA PRÉSIDENTE	1.034.769		1.034.769	
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	188.734		188.734	
DÉPARTEMENT DE LA DOCTRINE ET DU DROIT				
Direction, mémorialiste et Revue internationale	624.634		624.634	
Délégués				
Organisations internationales	171.893		171.893	
Division juridique	581.777	260.308	842.085	
Division diffusion et documentation	721.696		721.696	
	2.100.000	260.308	2.360.308	
DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS				
Direction, Division logistique, Service délégations, S.I.R.	1.291.237	3.267	1.294.504	
Zone Europe, Amérique du Nord	193.611	3.942	197.553	
Zone Afrique	487.864	397.316	885.180	
Zone Asie-Océanie	866.979	1.118.876	1.985.855	6.601.560
Zone Moyen-Orient	393.855	1.934.317	2.328.172	1.495.656
Zone Amérique latine	566.819	158.630	725.449	488.022
	3.800.365	3.616.348	7.416.713	8.585.238
AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES	1.038.959		1.038.959	
AUTRES FONCTIONS				
Division presse et information	937.883		937.883	
Division du personnel	587.760		587.760	
Division finances et administration	3.637.686	83.827	3.721.513	
	5.163.329	83.827	5.247.156	
COÛT DES ACTIVITÉS	13.326.156	3.960.483	17.286.639	8.585.238
AUTRES DÉPENSES				
Frais d'organisation de la collecte en Suisse	162.339		162.339	
Nouvelles constructions, allocation budgétaire 1973	150.000		150.000	
Bâtiment annexe II	1.200.404			
moins allocation budgétaire 1972/1973	400.000			
Etude générale d'organisation	50.000		50.000	
Exposition, amortissement total	200.000		200.000	
Autres dépenses	122.206		122.206	
Dépenses action manuel scolaire	225.134		225.134	
	1.710.083		1.710.083	
TOTAL DES DÉPENSES	15.036.239	3.960.483	18.996.722	8.585.238
POUR BALANCE				
Excédent de recettes				
— viré à réserve générale	4.393		4.393	
— avance pour 1974		464.290	464.290	
— reporté à nouveau				1.884.043
TOTAL	15.040.632	4.424.773	19.465.405	10.469.281

centre d'activité et structure

TABLEAU II

(en francs suisses)

RECETTES	Structure permanente	Structure temporaire	Total	Structure occasionnelle
CONTRIBUTIONS DES GOUVERNEMENTS				
Annuelles régulières	9.692.055		9.692.055	
Complémentaire de la Confédération suisse.		5.191.773	5.191.773 ¹	
Extraordinaire du Gouvernement des Etats-Unis	900.000		900.000	
Extraordinaires de deux Gouvernements	335.000		335.000 ²	
CONTRIBUTIONS DES SOCIÉTÉS NATIONALES				
Annuelles régulières	928.910		928.910	
CONTRIBUTIONS DE SOURCE PRIVÉE	380.647		380.647	
DONS ET LEGS NON ASSIGNÉS	345.193		345.193	
REVENUS FINANCIERS	1.123.303		1.123.303	
AUTRES RECETTES				
Financement action manuel scolaire	225.134		225.134	
Plus-value nette sur placements	310.390		310.390	
Bâtiment annexe II, subvention Etat de Genève.	800.000		800.000	
FINANCEMENT STRUCTURE OCCASIONNELLE				
Action Inde - Pakistan				2.020.216
— Gouvernements				
— Confédération suisse, contribution complémentaire		(767.000)	(767.000)	767.000
— Sociétés nationales				311.038
— Autres provenances.				727.343
				3.825.597
Action spéciale Moyen-Orient				
— Gouvernements				5.130.990
— Sociétés nationales				778.405
— Autres provenances.				7.499
				5.916.894
Action Amazonie				726.790
¹ En couverture de frais 1972	220.000			
En couverture de frais 1973	4.779.332			
Contributions reçues en 1973	4.999.332			
Report 1972	192.441			
	<u>5.191.773</u>			
² Abu Dhabi	325.000			
Tunisie	10.000			
	<u>335.000</u>			
TOTAL	15.040.632	4.424.773	19.465.405	10.469.281

Résultats 1972 et 1973

(en francs suisses)

DÉPENSES — Activités exercées par :	Résultat 1972	Résultat 1973	Budget 1974
COMITÉ, SECRÉTARIAT DE LA PRÉSIDENCE	748.196	1.034.769	1.113.250
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	229.805	188.734	—
DÉPARTEMENT DE LA DOCTRINE ET DU DROIT			
Direction, mémorialiste et Revue internationale .	443.783	624.634	673.890
Délégués Organisations internationales.	150.778	171.893	235.930
Division juridique	648.570	842.085	721.750
Division diffusion et documentation	632.557	721.696	756.540
	1.875.688	2.360.308	2.388.110
DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS			
Direction, Division logistique,			
Service délégations, S.I.R.	1.116.140	1.294.504	1.515.195
Zone Europe et Amérique du Nord	449.276	197.553	309.340
Zone Afrique	810.112	885.180	921.385
Zone Asie-Océanie	2.769.164	1.985.855	1.790.100
Zone Moyen-Orient	2.833.715	2.328.172	3.167.195
Zone Amérique latine	486.526	725.449	688.510
	8.464.933	7.416.713	8.391.725
AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES	796.456	1.038.959	1.239.060
AUTRES FONCTIONS			
Division presse et information	913.962	937.883	891.830
Division du personnel	480.378	587.760	785.600
Division finances et administration	3.574.042	3.721.513	3.749.895
	4.968.382	5.247.156	5.427.325
COÛT DES ACTIVITÉS	17.083.460	17.286.639	18.559.470
AUTRES DÉPENSES			
Frais d'organisation de la collecte en Suisse . .	166.672	162.339	150.000
Nouvelles constructions: allocation budgétaire .	250.000	150.000	100.000
Bâtiment annexe II		800.404	
Etude générale d'organisation	150.000	50.000	
Exposition, amortissement total		200.000	
Provision pour futurs problèmes de retraite . .	756.128		
Déficit deuxième Conférence experts	397.534		
Provision pour indexation des salaires			350.000
Autres dépenses diverses	47.465	122.206	
Dépenses action manuel scolaire	402.713	225.134	
	2.170.512	1.710.083	600.000
TOTAL DES DÉPENSES	19.253.972	18.996.722	19.159.470
POUR BALANCE			
Excédent de recettes { viré à réserve générale	16.490	4.393	
{ avance pour 1973/1974	412.442	464.290	
TOTAL	19.682.904	19.465.405	19.159.470

comparés avec budget 1974

TABLEAU III

(en francs suisses)

RECETTES	Résultat 1972	Résultat 1973	Budget 1974
CONTRIBUTIONS DES GOUVERNEMENTS			
Annuelles régulières	9.818.070	9.692.055	9.800.000
Complémentaire de la Confédération suisse	4.788.282	5.191.773	4.418.785
Extraordinaire du Gouvernement des États-Unis	1.600.000	900.000	
Extraordinaires de deux Gouvernements		335.000	
CONTRIBUTIONS DES SOCIÉTÉS NATIONALES			
Annuelles régulières	858.285	928.910	900.000
CONTRIBUTIONS DE SOURCE PRIVÉE			
	338.090	380.647	375.000
DONS ET LEGS NON ASSIGNÉS			
	162.625	345.193	165.000
REVENUS FINANCIERS			
	958.711	1.123.303	439.000
AUTRES RECETTES			
Financement action manuel scolaire	402.713	225.134	
Bâtiment annexe II, subvention Etat de Genève . .		800.000	
Plus-value nette sur placements		310.390	
Participation aux bénéfiques sur primes d'assurances	756.128		
CONTRIBUTION COMPLÉMENTAIRE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE:			
— Part concernant l'action Inde-Pakistan (struc- ture occasionnelle)		(767.000)	
Participation de la structure occasionnelle à l'extension des activités permanentes			502.390
POUR BALANCE			
Déficit budgétaire à prélever sur la réserve générale.			2.559.295
TOTAL	19.682.904	19.465.405	19.159.470

TABLEAU IV

**Liste des Gouvernements signataires des Conventions
de Genève au 31.12.1973 et de leurs contributions au
financement de la structure permanente du CICR
pour 1973**

PAYS	En francs suisses	
	Reçues	A recevoir
Afghanistan	—	—
Afrique du Sud	36.045	—
Albanie	—	—
Algérie	—	—
République démocratique allemande	—	5.000
République fédérale d'Allemagne	374.700	—
Arabie Séoudite	—	—
Argentine	—	—
Australie	—	94.600
Autriche	24.930	—
Bahrein	—	—
Bangladesh	—	—
Barbade	—	—
Belgique	—	15.800
Biélorussie	—	—
Birmanie	12.800	—
Botswana	—	—
Brésil	—	9.750
Bulgarie	—	6.000
Burundi	—	—
Cameroun	3.800	—
Canada	—	97.500
République Centrafricaine	—	—
Chili	—	11.375
République de Chine	—	—
République populaire de Chine	—	—
Chypre	3.020	—
Colombie	10.090	—
République populaire du Congo	—	—
République de Corée	25.060	—
République démocratique populaire de Corée	—	—
Costa-Rica	—	—
Côte-d'Ivoire	3.160	—
Cuba	—	—
Dahomey	—	—
Danemark	79.050	—
République arabe d'Egypte	—	41.150
El Salvador	—	—
Emirats arabes unis	—	—
Equateur	1.350	—
Espagne	14.500	—
Etats-Unis d'Amérique	157.500	—
Ethiopie	—	—
Fidji	—	—
Finlande	37.595	—
France	—	126.000
Gabon	—	—

PAYS	En francs suisses	
	Reçues	A recevoir
Gambie	—	—
Ghana	—	5.900
Grèce	27.410	—
Guatémala	—	—
Guyane	4.510	—
Haïti	—	—
Haute-Volta	—	—
Honduras	3.150	—
Hongrie	2.000	—
Inde	—	32.700
Indonésie	15.000	—
Irak	—	—
Iran	30.000	—
Irlande	10.000	—
Islande	2.500	—
Israël	41.925	—
Italie	—	62.500
Jamaïque	—	3.320
Japon	—	78.700
Jordanie	—	20.100
Kenya	—	—
Koweït	—	50.000
Laos	—	—
Lesotho	—	—
Liban	14.600	—
Libéria	—	16.250
Liechtenstein	15.000	—
Luxembourg	4.000	—
Malaisie	—	11.000
Malawi	—	—
République malgache	1.740	—
Mali	—	—
Malte	2.525	—
Maroc	—	15.000
Maurice	—	—
Mauritanie	—	—
Mexique	13.000	—
Monaco	4.780	—
Mongolie	—	—
Népal	2.000	—
Nicaragua	—	—
Niger	—	—
Nigéria	—	—
Norvège	32.760	—
Nouvelle-Zélande	37.715	—
Ouganda	2.085	—
Pakistan	—	—
Paraguay	—	—
Pays-Bas	—	50.000
Pérou	—	—
Philippines	—	30.000
Pologne	30.000	—
Portugal	15.000	—
République arabe libyenne	—	—
République arabe syrienne	11.000	—
République Dominicaine	—	—
République khmère	—	—
Roumanie	—	—
Royaume-Uni	120.975	—

PAYS	En francs suisses	
	Reçues	A recevoir
Rwanda	—	—
Saint-Marin	—	—
Saint-Siège	—	—
Sénégal	—	2.000
Sierra Leone	4.900	—
Singapour	—	—
Somalie	—	—
Soudan	—	—
Sri Lanka	3.630	—
Suède	—	140.000
Suisse	7.500.000	—
Swaziland	—	—
Tanzanie	—	2.370
Tchad	—	—
Tchécoslovaquie	—	—
Thaïlande	18.000	—
Togo	—	—
Trinité et Tobago	—	—
Tunisie	2.000	—
Turquie	—	—
Ukraine	—	—
U.R.S.S.	—	—
Uruguay	—	—
Vénézuela	—	—
République du Vietnam	—	—
GRP du Sud-Vietnam	—	—
République démocratique du Vietnam	—	—
République arabe du Yémen	—	—
Yougoslavie	2.500	—
Zaire	—	9.750
Zambie	—	—
	8.758.305	936.765
Régularisation des années antérieures	(3.015)	
	8.755.290	936.765

RÉGULARISATION DES ANNÉES ANTÉRIEURES

PAYS	En francs suisses
Belgique	5.305
République de Corée	(4.500)
Côte-d'Ivoire	3.160
France	(27.515)
Guyane	4.680
Inde	(9.680)
Israël	(195)
Jamaïque	3.735
Malte	2.630
Ouganda	2.085
République arabe d'Égypte	(365)
Sénégal	1.195
Suède	(755)
Tanzanie	(600)
Trinité et Tobago	1.570
Turquie	1.615
Vénézuéla	14.620
	(3.015)

RAPPEL DE LA RÉOLUTION N° 11 DE LA CONFÉRENCE DIPLOMATIQUE DE GENÈVE, 1949

Attendu que les Conventions de Genève imposent au Comité international de la Croix-Rouge l'obligation de se tenir prêt en tout temps et en toutes circonstances à remplir les tâches humanitaires que lui confient ces Conventions,

la Conférence reconnaît la nécessité d'assurer au Comité international de la Croix-Rouge un appui financier régulier.

TABLEAU V

**Liste des Sociétés de la Croix-Rouge reconnues au
31.12.1973 et de leurs contributions au financement de la
structure permanente du CICR pour 1973**

PAYS	En francs suisses	
	Reçues	A recevoir
Afghanistan	—	—
Afrique du Sud	10.840	—
Albanie	700	—
Algérie	—	—
République démocratique allemande	6.000	—
République fédérale d'Allemagne	73.980	—
Arabie séoudite	—	—
Argentine	—	—
Australie	47.620	—
Autriche	—	14.000
Bahrein	—	—
Bangladesh	—	—
Belgique	12.500	—
Birmanie	—	3.000
Bolivie	—	—
Botswana	—	1.625
Brésil	—	—
Bulgarie	6.250	—
Burundi	—	—
Cameroun	—	—
Canada	56.360	—
République Centrafricaine	—	—
Chili	—	—
République populaire de Chine	20.000	—
Colombie	—	—
République de Corée	9.575	—
République démocratique populaire de Corée	—	—
Costa Rica	—	—
Côte-d'Ivoire	—	—
Cuba	—	—
Dahomey	—	—
Danemark	—	4.000
République Dominicaine	3.200	—
République arabe d'Egypte	—	—
Equateur	3.200	—
Espagne	—	12.000
Etats-Unis	152.500	—
Ethiopie	3.765	—
Fidji	—	—
Finlande	3.000	—
France	52.715	—
Ghana	—	—
Grèce	—	14.000
Guatemala	—	1.625
Guyane	—	—
Haiti	2.380	—
Haute-Volta	—	—
Honduras	1.625	—
Hongrie	5.000	—

PAYS	En francs suisses	
	Reçues	A recevoir
Inde	—	—
Indonésie	—	2.680
Irak	5.540	—
Iran	25.475	—
Irlande	5.760	—
Islande	2.000	—
Italie	—	—
Jamaïque	—	—
Japon	69.995	—
Jordanie	—	2.720
Kenya	—	—
République khmère	—	—
Koweït	—	—
Laos	—	—
Lesotho	890	—
Liban	4.650	—
Libéria	—	—
République arabe libyenne	—	—
Liechtenstein	—	—
Luxembourg	—	6.000
République malgache	—	—
Malaisie	—	—
Mali	—	—
Maroc	—	—
Mauritanie	—	—
Mexique	—	—
Monaco	3.500	—
Mongolie	—	—
Népal	—	—
Nicaragua	3.590	—
Niger	—	—
Nigéria	—	2.700
Norvège	—	—
Nouvelle-Zélande	12.845	—
Ouganda	—	—
Pakistan	5.315	—
Panama	—	—
Paraguay	—	—
Pays-Bas	36.000	—
Pérou	—	4.250
Philippines	—	32.780
Pologne	15.000	—
Portugal	—	1.000
Roumanie	14.620	—
Royaume-Uni	39.325	—
Saint-Marin	—	—
Salvador (El)	1.995	—
Sénégal	—	2.000
Singapour	—	—
Somalie	—	—
Soudan	—	—
République de Sri Lanka	—	—
Suède	10.000	—
Suisse	—	—
République arabe syrienne	2.260	—
Tanzanie	—	—
Tchécoslovaquie	3.000	—
Thaïlande	—	6.000
Togo	—	—

PAYS	En francs suisses	
	Reçues	A recevoir
Trinité et Tobago	1.000	—
Tunisie	—	3.400
Turquie	—	16.300
U.R.S.S.	16.250	—
Uruguay	—	—
Vénézuela	—	—
République du Vietnam	—	—
République démocratique du Vietnam	2.435	—
Yougoslavie	3.000	—
Zaire	—	—
Zambie	—	—
	755.655	130.080
Régularisation des années antérieures	43.175	—
	798.830	130.080

RÉGULARISATION DES ANNÉES ANTÉRIEURES

PAYS	Fr.s.
Danemark	13.720
Inde	1.145
Liechtenstein	(600)
Luxembourg	1.000
Malaisie	3.015
Nicaragua	3.590
Pakistan	20.905
Tunisie	400
	43.175

TABLEAU VI

**Liste des Gouvernements et Sociétés nationales
de la Croix-Rouge ayant participé par des
contributions en espèces au financement des
actions de la structure occasionnelle**

	En francs suisses		
	Action spéciale Inde - Pakistan Bangladesh	Action spéciale Moyen - Orient	Action spéciale Amazonie
Gouvernements			
Abu Dhabi (U.A.E.)		315.000	
République fédérale d'Allemagne.	37.950		
Australie		115.825	
Botswana		943	
Canada	396.366	157.250	30.897
Danemark		133.837	208.540
Etats-Unis d'Amérique		630.000	
Japon		3.000.000	
Norvège		280.000	
Pakistan	225.900		
Pays-Bas		174.135	
Royaume-Uni	860.000	324.000	
Suède	500.000		
Suisse	767.000		
	2.787.216	5.130.990	239.437
Sociétés nationales			
Afrique du Sud		11.257	
République fédérale d'Allemagne		125.250	114.350
Australie	17.854	10.268	
Belgique	80.100		
Canada	30.000	50.000	14.397
Danemark	90.244	110.095	
Etats-Unis d'Amérique		75.000	
Grèce		36.500	
Haïti		1.575	
Honduras		450	
Irlande		11.027	
Liechtenstein		7.000	
Luxembourg		3.000	
Monaco		7.120	
Norvège		10.000	
Nouvelle-Zélande	20.090	22.000	
Pays-Bas		72.375	67.200
Philippines	750	4.725	
Portugal			12.306
Royaume-Uni	72.000		
Suède		220.000	179.100
Suisse			100.000
Thaïlande		763	
	311.038	778.405	487.353
Autres contributions et recettes diverses	412.343	7.499	
Haut Commissariat pour les Réfugiés	315.000		
	727.343	7.499	
	3.825.597	5.916.894	726.790

L'action spéciale « Assistance Internationale de la Croix-Rouge » en Indochine, menée conjointement par la Ligue des Sociétés de Croix-Rouge et le CICR fera l'objet d'un rapport séparé.

Fonds spécial pour actions en cours

RÉSUMÉ DU MOUVEMENT EN 1973			En francs suisses	
			Dépenses	Recettes
1. SOLDE À NOUVEAU AU 1 ^{er} JANVIER 1973				2.620.202
2. RECETTES EN 1973				
2.1. Produit de la collecte faite auprès du peuple suisse	804.240			
2.2. Attribution du Fonds Benedict	431.750			
2.3. Dons attribués à des actions de secours particulières	1.153.021			
2.4. Autres recettes diverses	4.909			
	2.393.920			2.393.920
MONTANTS À DISPOSITION				5.014.122
3. DÉPENSES EN 1973				
3.1. Achat et acheminement des secours répartis selon les zones d'intervention suivantes:				
	Dépenses effectives	Engagements en cours		
— Europe	27.265	47.213	74.478	
— Afrique	341.990	106.248	448.238	
— Amérique latine	533.164	90.889	624.053	
— Asie du Sud-Est	754.208	145.898	900.106	
— Moyen-Orient	1.187.648	546.405	1.734.053	
— Actions secours divers	4.421	144.705	149.126	
	2.848.696	1.081.358	3.930.054	
— Frais pour maintien du stock de première urgence	120.241		120.241	
	2.968.937	1.081.358	4.050.295	
— Legs Lampropoulos reçu à titre fiduciaire			151.409	(4.201.704)
MONTANT DISPONIBLE AU 31 DÉCEMBRE 1973				812.418
4. MONTANTS RÉSERVÉS À DES ACTIONS ET PROGRAMMES SPÉCIAUX				
4.1. Programmes en cours dans les zones d'intervention	1.081.358			
4.2. Action Inde-Pakistan-Bangladesh	768.140			
4.3. Action Moyen-Orient	4.421.238			
4.4. Action Chili	127.365			
4.5. Action Manuels scolaires	233.222			
FONDS SPÉCIAL POUR ACTIONS EN COURS				7.443.741

Fonds spéciaux

1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1973

ACTIF		PASSIF	
	Fr.s.	Fr.s.	
Titres en portefeuille:			Capital inaliénable
— Obligations suisses (valeur boursière: Fr. 1.040.950,—)	1.130.000,—		Réserve inaliénable:
— Obligations libellées en marks allemands (valeur boursière: Fr.83.490,—)	90.800,—		— Solde reporté de l'exercice précédent
	<u>1.220.800,—</u>		— Attribution statutaire prélevée sur le résultat de l'exercice 1973
Banque Nationale Suisse, Genève	48.922,27		
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	15.030,—		Total des fonds propres
	<u>1.284.752,27</u>		Comité International de la Croix-Rouge, Genève, compte courant
			<u>1.284.752,27</u>

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1973

RECETTES		Fr.s.
Revenus des titres		57.024,75
Gain de change		3.450,—
		<u>60.474,75</u>
DÉPENSES		
Différence entre le prix d'acquisition et la valeur nominale des obligations achetées en cours d'exercice		227,—
Frais sur transactions de titres		679,15
Droits de garde		565,—
Honoraires de revision		350,—
Frais divers		131,95
		<u>1.953,10</u>
RÉSULTAT		
Excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1973		<u>58.521,65</u>
RÉPARTITION STATUTAIRE		
Attribution statutaire à la réserve inaliénable, selon les dispositions de l'article 8 des statuts: 15% du résultat ci-dessus		8.778,25
Attribution statutaire au CICR, du résultat de l'exercice, après l'attribution statutaire à la réserve inaliénable (article 7 des statuts)		49.743,40
Total comme ci-dessus		<u>58.521,65</u>

2. FONDS AUGUSTA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1973

ACTIF	Fr.s.	PASSIF	Fr.s.
Titres (Obligations de fonds publics suisses et autres)	89.000,—	Capital inaliénable	100.000,—
Autres titres suisses	25.224,45	Réserve pour fluctuations de cours	75,75
	114.224,45	Total des fonds propres	100.075,75
Moins: Provision pour fluctuations de cours	18.269,45		
Total des titres à leur valeur boursière . . .	95.955,—	CICR, Fonds de la Médaille Florence Nigh- tingale, compte courant	1.850,75
Banques	7.114,15	Créancier (attribution non retirée)	2.000,—
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	857,35		
	103.926,50		103.926,50

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1973

RECETTES	Fr.s.
Revenus des titres	2.802,45
Intérêts bancaires	4,30
	2.806,75
DÉPENSES	Fr.s.
Honoraires de revision	660,—
Droits de garde et frais bancaires	296,—
	956,—
RÉSULTAT	Fr.s.
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1973, attribué au Fonds de la Médaille Florence Nightingale, selon résolution de principe de la XXI ^e Conférence Internationale de la Croix-Rouge	1.850,75

3. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1973

ACTIF	Fr.s.	PASSIF	Fr.s.
Titres de fonds publics suisses (valeur boursière: Fr. 30.400,—)	32.000,—	Capital	25.000,—
Banque Nationale Suisse, Genève	14.796,60	Réserve:	
Administration fédérale des contributions, Berne, impôt anticipé à récupérer	288,—	Solde bénéficiaire reporté de l'exercice précédent	23.562,10
CICR, Fonds Augusta, compte courant	1.850,75	Plus: excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1973	373,25
	<u>48.935,35</u>		<u>23.935,35</u>
	<u><u>48.935,35</u></u>		<u><u>48.935,35</u></u>

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1973

RECETTES		Fr.s.
Revenus des titres		960,—
Attribution du solde bénéficiaire au 31 décembre 1973 du compte de résultat du Fonds Augusta, selon résolution de principe de la XXI ^e Conférence Internationale de la Croix-Rouge		1.850,75
		<u>2.810,75</u>
DÉPENSES		
Gravure de médailles		1.178,—
Frais d'impression		1.008,—
Honoraires de revision		215,—
Droits de garde et divers		36,50
		<u>2.437,50</u>
RÉSULTAT		
Excédent de recettes par rapport aux dépenses pour l'exercice 1973		<u><u>373,25</u></u>

4. FONDS CLARE R. BENEDICT

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1973
(exprimé en \$US et établi avant la répartition du résultat)

ACTIF	\$ US	PASSIF	\$ US
Titres en portefeuille (valeur boursière: \$ US 1.067.526,—)	1.050.096,53	Capital	1.000.000,—
Avoir en banque	85.084,64	Réserve pour fluctuation de cours	72.111,06
	1.135.181,17	Solde bénéficiaire du compte de résultat à distribuer	63.070,11
			1.135.181,17

COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 1973

RECETTES	\$ US
Produit des titres	62.979,83
Intérêts bancaires	4.616,44
	67.596,27
DÉPENSES	
Droits de garde, honoraires et autres frais administratifs	4.881,71
	4.881,71
RÉSULTAT	
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1973	62.714,56

DÉTERMINATION DU SOLDE BÉNÉFICIAIRE AU 31 DÉCEMBRE 1973 À DISTRIBUER

Solde reporté de l'exercice 1972, après distribution	355,55
Excédent de revenus par rapport aux charges pour l'exercice 1973 (comme ci-dessus)	62.714,56
	62.714,56
Solde bénéficiaire au 31 décembre 1973, à distribuer	63.070,11

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A., GENÈVE

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

Genève

R A P P O R T

relatif au contrôle des comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 1973

En notre qualité d'organe de contrôle du Comité International de la Croix-Rouge, Genève, nous avons vérifié les comptes annuels, arrêtés au 31 décembre 1973, du C.I.C.R. proprement dit, à l'exception des comptes qui concernent le groupe I.O.G. (Indochina Operational Group) qui, bien qu'incorporés dans les comptes d'ensemble du C.I.C.R., feront l'objet d'un mandat spécial de contrôle (voir note 1).


Nous avons constaté ce qui suit :

- le bilan et le compte de résultat du C.I.C.R. concordent avec la comptabilité,
- les comptes sont tenus avec exactitude,
- les comptes reproduits ci-après, dont les notes 1 à 3 font partie intégrante, reflètent bien la situation financière du Comité International de la Croix-Rouge au 31 décembre 1973 et le résultat de ses opérations pour l'exercice 1973.

Sur la base de notre examen, nous proposons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Genève, le 1er mars 1974

SOCIETE FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A.



Annexes :

Bilan au 31 décembre 1973

Compte de résultat de l'exercice 1973

Notes relatives au bilan au
31 décembre 1973

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.), GENEVE

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 1973 PAR CENTRE D'ACTIVITES ET STRUCTURES

D E P E N S E S

	Structure permanente	Structure temporaire	Structure occa- sionnelle	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
COMITE, SECRETARIAT DE LA PRESIDENCE	1.034.769	-	-	1.034.769
SECRETARIAT GENERAL	188.734	-	-	188.734
DEPARTEMENT DES PRINCIPES ET DU DROIT				
Direction, Mémorialiste et Revue				
Internationale	624.634	-	-	624.634
Délégués organisations internationales	171.893	-	-	171.893
Division juridique	581.777	260.308	-	842.085
Division diffusion et documentation	721.696	-	-	721.696
	<u>2.100.000</u>	<u>260.308</u>	-	<u>2.360.308</u>
DEPARTEMENT DES OPERATIONS				
Direction, division de logistique,				
service des délégations	1.291.237	3.267	-	1.294.504
Zone Europe et Amérique du Nord	193.611	3.942	-	197.553
Zone Afrique	487.864	397.316	-	885.180
Zone Asie-Océanie	866.979	1.118.876	6.601.560	8.587.415
Zone Moyen-Orient	393.855	1.934.317	1.495.656	3.823.828
Zone Amérique latine	566.819	158.630	488.022	1.213.471
	<u>3.800.365</u>	<u>3.616.348</u>	<u>8.585.238</u>	<u>16.001.951</u>
AGENCE CENTRALE DE RECHERCHES	1.038.959	-	-	1.038.959
AUTRES FONCTIONS				
Division presse et information	937.883	-	-	937.883
Division du personnel	587.760	-	-	587.760
Division finances et administration	3.637.686	83.827	-	3.721.513
	<u>5.163.329</u>	<u>83.827</u>	-	<u>5.247.156</u>
COUT DES ACTIVITES	<u>13.326.156</u>	<u>3.960.483</u>	<u>8.585.238</u>	<u>25.871.877</u>
AUTRES DEPENSES				
Frais d'organisation de la collecte				
suisse	162.339	-	-	162.339
Etude générale d'organisation	50.000	-	-	50.000
Nouvelle construction : allocation				
budgétaire 1973	150.000	-	-	150.000
Bâtiment Annexe II	Fr. 1.200.404.--			
Moins : Allocation				
budgétaire 1972/73	" 400.000.--	800.404	-	800.404
Exposition, amortissement total	200.000	-	-	200.000
Autres dépenses	122.206	-	-	122.206
Dépenses action manuel scolaire	225.134	-	-	225.134
	<u>1.710.083</u>	-	-	<u>1.710.083</u>
TOTAL DES DEPENSES	<u>15.036.239</u>	<u>3.960.483</u>	<u>8.585.238</u>	<u>27.581.960</u>
Excédent de recettes par rapport aux				
dépenses des structures temporaire et				
occasionnelle, reporté à nouveau	-	464.290	1.884.043	2.348.333
Excédent de recettes par rapport aux				
dépenses de la structure permanente,				
affecté à la réserve générale	4.393	-	-	4.393
	<u>15.040.632</u>	<u>4.424.773</u>	<u>10.469.281</u>	<u>29.934.686</u>

ANNEXE II

R E C E T T E S

	Structure permanente	Structure temporaire	Structure occa- sionnelle	Total
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
CONTRIBUTIONS				
annuelles régulières gouvernementales	9.692.055	-	-	9.692.055
complémentaires de la Confédération suisse extraordinaire du Gouvernement USA (quote-part)	-	5.191.773	-	5.191.773
annuelles régulières des sociétés nationales de source privée	900.000	-	-	900.000
extraordinaires de deux autres gouvernements	928.910	-	-	928.910
	380.647	-	-	380.647
	335.000	-	-	335.000
	<u>12.236.612</u>	<u>5.191.773</u>	-	<u>17.428.385</u>
DONS ET LEGS NON ASSIGNES	<u>345.193</u>	-	-	<u>345.193</u>
REVENUS FINANCIERS	<u>1.123.303</u>	-	-	<u>1.123.303</u>
FINANCEMENT STRUCTURE OCCASIONNELLE				
Action Indes-Pakistan				
Gouvernements	-	-	2.020.216	2.020.216
Sociétés nationales	-	-	311.038	311.038
Autres provenances	-	-	727.343	727.343
Confédération Suisse, contribution complémentaire	-	(767.000)	767.000	-
	-	(767.000)	<u>3.825.597</u>	<u>3.058.597</u>
Action spéciale Moyen-Orient				
Gouvernements	-	-	5.130.990	5.130.990
Sociétés nationales	-	-	778.405	778.405
Autres provenances	-	-	7.499	7.499
	-	-	<u>5.916.894</u>	<u>5.916.894</u>
Action Amazonie				
	-	-	726.790	726.790
AUTRES RECETTES				
Financement action manuel scolaire	225.134	-	-	225.134
Plus value nette sur placements	310.390	-	-	310.390
Bâtiment annexe II, subvention Etat de Genève	800.000	-	-	800.000
	<u>1.335.524</u>	-	-	<u>1.335.524</u>
	<u>15.040.632</u>	<u>4.424.773</u>	<u>10.469.281</u>	<u>29.934.686</u>

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE ROMANDE OFOR S.A., GENÈVE

COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (C.I.C.R.)

GenèveNOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DECEMBRE 1973Note 1 - Action I.O.G. (Indochina Operational Group)

Conformément aux instructions de notre mandant, confirmées par sa lettre du 1er mars 1974, le bilan au 31 décembre 1973 de l'action I.O.G. n'a fait l'objet d'aucune vérification de notre part. Notre responsabilité a été dégagée. Les comptes I.O.G., qui font cependant partie du bilan global du Comité International de la Croix-Rouge, Genève, seront contrôlés par Peat, Marwick, Mitchell & Co., Londres.

Note 2 - Réserve généraleFr. 664.557

Voici le mouvement de l'exercice 1973 :

Solde au 1er janvier 1973

Fr. 648.067

Plus :

Affectation de l'excédent de recettes par rapport aux dépenses de l'exercice 1972, selon décision du Comité (séance plénière du 28 février 1973)

" 16.490

Total comme ci-dessus

Fr. 664.557Note 3 - Réserve spécialeFr. 410.461

Voici le mouvement de l'exercice 1973 :

Solde au 1er janvier 1973

Fr. 1.310.461

Moins :

Utilisation d'une part de la contribution extraordinaire du Gouvernement des Etats-Unis, reçue en 1971 (durée d'utilisation trois ans)

" 900.000

Solde comme ci-dessus

Fr. 410.461
